

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an.	26 fl.	30 fl.
» six mois.	14 »	16 »
» trois mois.	7 »	8 »

# JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION  
à La Haye, Lager Nieuwstraten  
derrière le Prinsgracht, No. 12  
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES  
ANNONCES,  
Chez M. Van Weelden, libraire,  
Spui, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent être  
envoyés à la direction francs de port.

LA HAYE, 15 Juillet.

Quelques graves que soient les nouvelles récemment reçues du théâtre de la guerre en Amérique, sur les succès obtenus dans cette partie du monde par les armes américaines, il nous semble, dit le *Times*, que ces succès apporteront peu de changement dans la position respective des deux armées. Plusieurs circonstances se réunissent pour faire suspendre au moins sur le point les opérations militaires. Une invasion systématique du Mexique par l'armée américaine est une entreprise d'immenses difficultés, tant à cause de la nature du sol que de l'absence de routes. Les côtes du Mexique sont pour ainsi dire inabordable dans cette saison à cause de la fièvre jaune qui y règne habituellement durant les fortes chaleurs. Indépendamment de cela, le château de St.-Juan-d'Ulloa a été mis dans un état de défense tellement formidable qu'il résistera, selon toutes les probabilités, contre tous les efforts que fera l'escadre des Etats-Unis pour s'en emparer.

Il reste encore l'effet que produira le blocus mis devant les ports mexicains. Or, il ne faut pas perdre de vue que le système adopté par le tarif du Mexique constitue déjà une espèce de blocus, même en temps de paix, tandis que les diverses provinces mexicaines tirent de leur propre sol tout ce dont les habitants ont besoin dans leur état de civilisation peu avancée. Le principal mouvement commercial consiste dans l'exportation des métaux précieux et dans l'importation du vif-argent pour l'exploitation des mines. On sait que lors du dernier conflit entre le Mexique et la France, la croisière de celle-ci n'a point eu d'autre but que de gêner dans lequel sont intéressés tant d'autres Etats commerçants de l'Europe, et il y a tout lieu de croire que les Etats-Unis auront à ce sujet l'exemple que leur a donné la France.

Du reste, il est à espérer que de son côté le Mexique ne cherchera pas à prolonger une guerre si trop inégale et qu'il se hâtera de s'entendre avec les Etats-Unis.

Voici ce qui est annoncé le blocus du port de la Vera-Cruz. Foreign-Office, 10 juillet.

On fait savoir que le premier secrétaire d'état de S. M. pour les affaires étrangères de S. M. le Mexique, a demandé au premier secrétaire d'état de S. M. les Etats-Unis, en vue de la Vera-Cruz, au commandant de la croisière de S. M., la *Rosa*, pour lui annoncer le blocus dudit port par les forces navales américaines.

On apprendrait savoir que le premier secrétaire d'état de S. M. pour les affaires étrangères a reçu du consul de S. M., à Tampico, une dépêche datée du 21 mai dernier, contenant la copie d'une lettre que lui avait adressée le commandant Saunders, et dont la teneur suit :

« A bord du vaisseau *la Sainte-Marie*, en vue de Tampico, le 21 mai 1846.

« Par suite des hostilités que le Mexique a commencées contre les Etats-Unis, j'ai l'honneur de vous annoncer que le port de Tampico, Veillez garder la notification officielle de ce fait, et me faire le plaisir de le communiquer à toutes les personnes qu'elle peut intéresser. Les navires qui sont actuellement dans le port pourront en sortir avant le 15 juin avec ou sans cargaison : les paquets postaux autres que ceux qui ne font pas le commerce, seront libres d'entrer et de sortir.

tir, et les barques mexicaines qui se livrent ordinairement à la pêche pourront, sans être inquiétées, continuer leurs travaux. Vous m'obligerez si vous voulez bien rendre immédiatement publique cette dernière disposition, dans l'intérêt de la classe pecheuse qu'elle concerne.

« Le commandant, J.-S. SAUNDERS. »

Le Roi est arrivé ce matin à 10 heures et demie en cette résidence, de retour de Soestdyk.

Les courses de chevaux, organisées par les soins de la régence d'Arnhem, qui ont eu lieu le 14 dans les environs de cette ville, avaient attiré un grand concours de spectateurs, et ont été des plus brillantes. Le Prince d'Orange et le Prince Alexandre des Pays Bas, accompagnés du gouverneur de la province, sont arrivés à midi à l'hippodrome et ont pris place dans une tribune décorée avec goût. Un instant après l'arrivée des Princes, les courses ont commencé. Le premier prix à conquérir était le vase d'argent donné par le Prince d'Orange. Trois chevaux ont concouru pour ce prix, qui a été remporté par le cheval entier *Great-Gun*, de race anglaise, âgé de quatre ans et appartenant à la Société de Velzer. Quelques instants avant que la seconde course commençât, est arrivée S. A. R. Mme la Princesse d'Orange, accompagnée de M. le bourguemestre van Palland. Le prix de fl. 400, institué par la régence, a été gagné par un cheval entier, *Turpin*, né dans la province, à peine âgé de 3 ans, et appartenant également à la Société de Velzer. Après une pause assez longue, une course fort intéressante a eu lieu ; celle de trois chevaux montés par leurs propriétaires ; la jument *Comédie*, appartenant à M. Prosch, est celle qui a gagné la prime. Dans la dernière course, la jument *Caprice*, âgée de 3 ans, et appartenant à la Société de Velzer, a remporté le prix de fl. 150. — On évalue à près de 5000 personnes le nombre des spectateurs.

Dans la soirée a eu lieu à l'Hôtel Bellevue un bal que LL. AA. RR. le Prince et la Princesse d'Orange et le Prince Alexandre ont bien voulu honorer de leur présence. Par les soins de la régence, un feu d'artifice a été tiré et a brillamment terminé cette journée.

Le *Courrier français* nous fait observer que l'article que nous avons publié, dans notre numéro du 10 de ce mois, sur les prochaines élections en France, comme extrait du *Courrier*, n'était pas de sa rédaction. En effet, cet article était emprunté au *Courrier des électeurs*.

La nouvelle de la catastrophe arrivée sur le chemin de fer du Nord a produit une vive sensation à Paris, une profonde stupeur ; et cependant on cite comme un fait remarquable que l'affluence des personnes qui se sont fait transporter par ce même chemin de fer sur le théâtre de cet affreux événement, était si considérable ces jours derniers, qu'il n'y avait plus de places disponibles dans les convois, et que des voyageurs ont été obligés de prendre des voitures de poste.

Suivant des lettres reçues par le dernier courrier, onze navires anglais se rendant sur les côtes du Portugal, ont passé en vue de quelques ports de la Galice.

Suivant la *Gazette d'Augsbourg*, une première séance du conseil d'état a eu lieu à Rome le 1<sup>er</sup> juillet ; elle a été ouverte par le pape en personne. Sa Sainteté a soumis aux six cardinaux qui composent ce conseil les questions suivantes : Dans quelles limites et dans quelles formes faut-il accorder une amnistie ? De quelle manière la dette nationale peut-elle être amortie ?

Les troupes étrangères doivent-elles être renvoyées ou non ? — Vaut-il mieux pour l'administration qu'elle soit confiée à un ou à deux secrétaires d'Etat ?

Le 2 juillet dans la matinée, on a vu le pape se rendre à pied accompagné seulement de deux prélats et de quelques suisses, du Quinral jusqu'à l'église du couvent Dell'unita, où se célébrait la fête de la Visitation de la Vierge. C'est la première fois depuis le célèbre Clément XIV qu'un pape sort à pied. Aussi la foule s'est-elle pressée autour du Saint-Père pour lui demander sa bénédiction ; et lorsqu'au retour il a pris une supplique des mains d'un pauvre qui s'était placé sur son passage, les vivats les plus bruyants se sont fait entendre et ont longtemps accompagné le Saint-Père. Le nouveau pape a considérablement diminué le train de sa maison et a supprimé beaucoup de dépenses inutiles. Il continue de donner des audiences aux particuliers sans aucune cérémonie, et bien souvent il passe la soirée à s'entretenir avec de hauts fonctionnaires de l'Etat. Une commission va être nommée pour examiner la question des chemins de fer.

Le traité de reconnaissance, de paix et d'amitié, conclu entre l'Espagne et la république orientale de l'Uruguay, vient d'être publié. Nous en donnons les articles essentiels :

Art. 1<sup>er</sup>. S. M. Catholique, usant de la faculté qui lui a été concédée par le décret des cortès générales du royaume le 4 décembre 1836, renonce pour elle-même, pour ses héritiers et successeurs, à la souveraineté, aux droits et actions lui appartenant, sur le territoire américain occupé par la république orientale de l'Uruguay.

Art. 2. En vertu de cette renonciation et cession, S. M. Catholique reconnaît comme nation libre, souveraine et indépendante, la république orientale de l'Uruguay, composée des départements désignés dans la loi constitutionnelle, à savoir : Montevideo, Maldonado, Canelones, San José, Colonia, Soriano, Paisandu, Durazo et Cerro Largo, avec toutes leurs terres adjacentes et autres terrains, droits et actions lui appartenant ou pouvant leur appartenir.

Art. 3. Il y aura oubli total du passé et amnistie générale et complète pour tous les Espagnols et les citoyens de la république orientale, sans aucune exception, quel qu'ait été le parti qu'ils auraient suivi durant les guerres et les dissensions heureusement terminées par le présent traité. Cette amnistie est stipulée et doit être accordée par la haute intervention de S. M. Catholique, comme preuve du désir qui l'anime de cimenter sur des bases de bienveillance, la paix, l'union et l'étroite amitié qui désormais doit exister entre ses sujets et les citoyens de la république orientale de l'Uruguay.

Art. 4. S. M. Catholique et la république orientale de l'Uruguay conviennent entre elles que les sujets et citoyens respectifs des deux nations jouiront libres et sans entraves leurs droits de réclamer et d'obtenir justice et pleine satisfaction des dettes contractées entre eux *bona fide*, comme aussi, qu'il ne sera mis, de la part de l'autorité publique, aucun obstacle ni empêchement aux droits qu'ils peuvent alléguer à raison de mariage, héritage, testament ou autre titre, succession, ou tout autre titre d'acquisition reconnus par les lois du pays où aurait lieu la réclamation.

Art. 7. Tous meubles ou immeubles, numéraire, ou autres objets de quelque espèce qu'ils soient, qui par suite de la guerre, auraient été séquestrés ou confisqués à des sujets de S. M. Catholique ou à des citoyens de la république orientale de l'Uruguay, et qui se trouveraient encore au pouvoir ou à la disposition du gouvernement au nom duquel le séquestre ou la confiscation auraient été faits, seront immédiatement restitués à leurs anciens possesseurs, à leurs héritiers ou légitimes représentants, sans qu'aucun d'eux ait besoin de faire aucune réclamation pour réclamer quoique ce soit, en raison des biens qu'ils auraient rendus, ou pu, ou dû rendre, depuis le séquestre ou la confiscation.

Art. 14. Les sujets espagnols, dans la république de l'Uruguay, et les citoyens de cette république en Espagne, ne seront pas obligés au service de l'armée de terre et de mer, ni de la garde nationale, et seront exempts de tout emprunt forcé et de toutes contributions extraordinaires ; ils paieront seulement pour les biens leur appartenant, ou pour l'industrie qu'ils exerceraient, les mêmes contributions ordinaires que les naturels du pays ; et ils jouiront, dans les deux pays, des mêmes exemptions, privilèges et franchises qui auraient été, ou seraient accordées aux sujets des nations les plus favorisées.

Art. 15. S. M. Catholique et la république orientale de l'Uruguay, conviennent entre elles de procéder dans le plus bref délai possible, à dresser un traité de commerce sur des bases d'utilité et d'avantages réciproques.

## BULLETIN DU JOURNAL DE LA HAYE, 16 JUILLET 1846.

### LA RECONNAISSANCE.

« Le milieu de l'année 1784, une homme d'une haute réputation de qui avait occupé avec honneur et talent des emplois de la plus haute distinction, qui avait été admis dans le conseil du roi de France, et qui, par son principal ministre, redescendit, avec une joie que son âme alla par la France, la Hollande et la Suisse, étudiant les mœurs, les usages, les lois, la nature, et semant partout des bienfaits sous le nom vulgaire de Guillaume, qui dérobait à l'admiration de la foule un nom déjà familiarisé par le grand devenu sublime.

Guillaume le voyageur vint à Marseille, la plus ancienne ville de France. Il se promenait souvent sur la côte, à peu de distance du superbe bassin de forme ovale, et baigné par la nature, qui fait de Marseille le plus sûr et le plus riche de la Méditerranée. Il avait plusieurs fois déjà remarqué un jeune homme de quatorze ans à peine, et d'une physionomie intéressante, qu'il ne cessait de voir se diriger avec le produit de sa pêche vers une maisonnette pauvre même, mais qui n'avait rien de repoussant, et qui laissait voir, par sa propreté, par l'ordre qui semblait y régner en dedans et dehors, un souvenir d'habitudes plus aisées chez ceux qui l'habitaient.

Un jour, en passant par là, ce jeune homme, s'il avait les qualités que la douceur de sa franchise à la fois de sa figure faisaient supposer, Guillaume le entra dans sa maison à quelque distance sans en être remarqué. Le jeune homme dit : « Tu es fatigué, on l'attendait une vieille femme, sa mère sans doute, qui t'attendait aux appais autour de la cabane, dont la porte est là. Assieds-toi, et attends un instant ce dont on y parlait. »

« De moi, mon pauvre Pierre, disait la vieille femme, assieds-toi, mon fils, tout est tout en nage ! Ah ! merci, mon fils, Dieu ne peut manquer de te le rendre tôt ou tard l'enfant qui travaille ainsi pour sa mère. Mais je ne veux pas que tu te fatigues à ce point, et, si tu tiens à vivre longtemps pour moi, mon bon fils, il faut te ménager des forces pour l'avenir. »

« Pauvre mère ! répondait le jeune homme, ce n'est pas la vigueur qui me manque quand il s'agit de vous... Oh ! non, ajouta-t-il avec un long soupir.

« Et puis il répéta encore : — Pauvre mère !... — Tu es triste, plus triste que d'ordinaire, mon fils.

« J'ai pensé tout le jour à vous, ma mère, à ce que vous avez été, répondit Pierre... Oh ! s'il ne tenait qu'à moi, à mon travail, que le bonheur d'autrefois... »

« Ne réveillons pas de pénibles souvenirs, interrompit sa mère, et saisons nous contenter d'un présent qui pourrait être plus misérable encore... Ta pêche a-t-elle été heureuse aujourd'hui ? ajouta-t-elle aussitôt, comme pour détourner son fils de l'idée d'un passé plus fortuné sans doute, et dont il s'affligeait moins pour lui-même que pour elle.

« Ma pêche a été moins heureuse que de coutume, répondit-il.

« Moins heureuse ? et pourquoi donc ? demanda la vieille femme ; il me semblait que le ciel et la mer avaient été propices.

« C'est vrai, répondit Pierre ; mais, depuis deux jours, j'ai quelque chose ici et là — il montrait à la fois sa tête et son cœur — quelque chose qui me préoccupe, qui me dit, ma mère, que pour vous et pour moi l'heure approche où je dois me créer un sort moins misérable et moins précaire.

« Pas d'ambition, mon fils !

« Oh ! non, ma mère, pas d'ambition telle que vous la craignez pour moi, pas de cette ambition où l'on n'a que soi-même, que son orgueil en vue, pas de cette ambition qui n'élève à la fortune qu'en sacrifiant la probité, la justice et l'honneur ; mais un désir bien naturel de vous rétablir dans une position que vous n'auriez jamais dû perdre, une volonté sainte de laisser intacte et pure la mémoire de mon père, en acquittant les dettes qui lui ont été imposées par l'adversité ; voici ce qui, depuis quelques jours, me tient des heures entières immobile et pensif auprès de mes filets.

« Il doit y avoir une histoire étrange dans cette cabane, murmura une voix qui partait du dehors, la voix de Guillaume.

Les sons arrivèrent, quoique peu distincts, aux oreilles de Pierre. Il leva la tête subitement ; l'ombre, la silhouette d'un homme enveloppé d'un manteau s'éleva sur la muraille. Pierre fit un mouvement comme s'il allait se lever de son siège, l'ombre disparut. Elle revint presque immédiatement ; mais, sur un nouveau mouvement du jeune homme, elle disparut tout à fait. Pierre s'avança au seuil de la cabane ; il n'aperçut que les sinuosités indécises de la côte qui se confondaient avec les vagues de l'onde.

« Avez-vous entendu cette voix, ma mère ? avez-vous vu cette ombre ? demanda Pierre en poussant, quoique sans effroi, la porte de sa demeure.

« J'ai entendu la voix, mais je n'ai pas vu l'ombre, lui répondit sa mère.

« Vous savez, reprit-il, que jamais, jusqu'à ce jour, je n'ai cru à ces visions d'un esprit malade ; mais je vous dis que j'ai le pressentiment qu'à cette heure il se passe pour moi des choses d'où dépend le sort de ma vie. Il me semble que cette ombre est celle de mon père ; qui revient pour me dire que l'honneur de sa mémoire m'est confié tout entier, à moi son fils unique.

« Que le ciel t'inspire et te conduise, si telle est ta pensée, mon enfant ! répondit la mère ; mais dans je te suivre au loin malgré mes soixante ans, ne me sépare pas de toi.

« Vous séparer de moi ! jamais ! jamais ! s'écria Pierre en jetant ses bras autour du cou de sa mère, à qui ses lèvres donnaient bientôt le baiser du soir.

Le sommeil du jeune homme fut agité, et plus d'une fois dans cette nuit la mémoire de son père, l'avenir de sa mère, entrecompèrent son rêve de soupis et de pleurs.

À la pointe du jour il se leva pour aller réparer par le travail, les préoccupations peu profitables de la veille. Comme il s'avançait vers sa barque amarrée au rivage, et que surmontait un pavillon de toile, destiné à le protéger contre la chaleur du midi, il crut y apercevoir debout une forme humaine, la même à peu près que celle qu'il avait esquissée le soir sur la muraille. Il s'arrêta frappé de cette ressemblance ; puis il raisonna, pensa que ce pouvait être un effet de son imagination et du brouillard du matin qui s'élevait en nuages au-dessus de la mer. Il fit quelques pas de plus, et, arrivé à une distance légère du bord, il reconut pourtant que ce n'était pas une illusion ; un homme, les bras croisés dans un vaste manteau, se tenait sur la barque, immobile, et plongeant du regard sur la côte, comme s'il attendait quelqu'un. et quand il eut aperçu Pierre :

« Que ma présence ne vous empêche pas de prendre votre place dans cette barque, mon ami, dit l'inconnu, d'une voix qui sonnait à la dignité une expression pleine de bienveillance.

Cette voix rassura quelque peu Pierre, qui demeurait indécis et attaché au rivage. Puis son courage repréant entièrement le dessus : — Après tout, dit-il à l'inconnu, je ne crois pas aux revenants, et assurément vous n'en êtes pas un.

« Non sans doute, mon ami, reprit le personnage, je ne suis pas un revenant, et vous avez raison de rejeter de votre esprit ces ridicules et folles visions qui nous assiegent quelquefois comme d'imbéciles terreurs, jusqu'aux jours de la vieillesse. En fait de visions, je n'en sache qu'une à laquelle il faille croire : c'est au remords qui s'assied dans l'ombre sur la conscience du malhonnête homme, qui lui fait de sa couche un tison ardent ; au remords qui se venge la nuit des criminelles et fausses joies du jour ; au remords qui ne se venge la nuit des criminelles et fausses joies du jour ; mais, pour l'honnête homme, il n'y a d'autre vision qu'un éternel rayon du ciel qui se glisse incessamment dans la paix de son âme, et qui sait y répandre l'espérance d'un meilleur avenir au plus fort du malheur.

« Cependant cette ombre, reprit Pierre, qui est apparue hier soir dans votre cabane, et qui était comme vous vêtus d'un manteau ?... »

« J'ai pensé tout le jour à vous, ma mère, à ce que vous avez été, répondit Pierre... Oh ! s'il ne tenait qu'à moi, à mon travail, que le bonheur d'autrefois... »

« Ne réveillons pas de pénibles souvenirs, interrompit sa mère, et saisons nous contenter d'un présent qui pourrait être plus misérable encore... Ta pêche a-t-elle été heureuse aujourd'hui ? ajouta-t-elle aussitôt, comme pour détourner son fils de l'idée d'un passé plus fortuné sans doute, et dont il s'affligeait moins pour lui-même que pour elle.

« Ma pêche a été moins heureuse que de coutume, répondit-il.

« Moins heureuse ? et pourquoi donc ? demanda la vieille femme ; il me semblait que le ciel et la mer avaient été propices.

« C'est vrai, répondit Pierre ; mais, depuis deux jours, j'ai quelque chose ici et là — il montrait à la fois sa tête et son cœur — quelque chose qui me préoccupe, qui me dit, ma mère, que pour vous et pour moi l'heure approche où je dois me créer un sort moins misérable et moins précaire.

« Pas d'ambition, mon fils !

« Oh ! non, ma mère, pas d'ambition telle que vous la craignez pour moi, pas de cette ambition où l'on n'a que soi-même, que son orgueil en vue, pas de cette ambition qui n'élève à la fortune qu'en sacrifiant la probité, la justice et l'honneur ; mais un désir bien naturel de vous rétablir dans une position que vous n'auriez jamais dû perdre, une volonté sainte de laisser intacte et pure la mémoire de mon père, en acquittant les dettes qui lui ont été imposées par l'adversité ; voici ce qui, depuis quelques jours, me tient des heures entières immobile et pensif auprès de mes filets.

« Il doit y avoir une histoire étrange dans cette cabane, murmura une voix qui partait du dehors, la voix de Guillaume.

Les sons arrivèrent, quoique peu distincts, aux oreilles de Pierre. Il leva la tête subitement ; l'ombre, la silhouette d'un homme enveloppé d'un manteau s'éleva sur la muraille. Pierre fit un mouvement comme s'il allait se lever de son siège, l'ombre disparut. Elle revint presque immédiatement ; mais, sur un nouveau mouvement du jeune homme, elle disparut tout à fait. Pierre s'avança au seuil de la cabane ; il n'aperçut que les sinuosités indécises de la côte qui se confondaient avec les vagues de l'onde.

« Avez-vous entendu cette voix, ma mère ? avez-vous vu cette ombre ? demanda Pierre en poussant, quoique sans effroi, la porte de sa demeure.

« J'ai entendu la voix, mais je n'ai pas vu l'ombre, lui répondit sa mère.

« Vous savez, reprit-il, que jamais, jusqu'à ce jour, je n'ai cru à ces visions d'un esprit malade ; mais je vous dis que j'ai le pressentiment qu'à cette heure il se passe pour moi des choses d'où dépend le sort de ma vie. Il me semble que cette ombre est celle de mon père ; qui revient pour me dire que l'honneur de sa mémoire m'est confié tout entier, à moi son fils unique.

« Que le ciel t'inspire et te conduise, si telle est ta pensée, mon enfant ! répondit la mère ; mais dans je te suivre au loin malgré mes soixante ans, ne me sépare pas de toi.

« Vous séparer de moi ! jamais ! jamais ! s'écria Pierre en jetant ses bras autour du cou de sa mère, à qui ses lèvres donnaient bientôt le baiser du soir.

Le sommeil du jeune homme fut agité, et plus d'une fois dans cette nuit la mémoire de son père, l'avenir de sa mère, entrecompèrent son rêve de soupis et de pleurs.

À la pointe du jour il se leva pour aller réparer par le travail, les préoccupations peu profitables de la veille. Comme il s'avançait vers sa barque amarrée au rivage, et que surmontait un pavillon de toile, destiné à le protéger contre la chaleur du midi, il crut y apercevoir debout une forme humaine, la même à peu près que celle qu'il avait esquissée le soir sur la muraille. Il s'arrêta frappé de cette ressemblance ; puis il raisonna, pensa que ce pouvait être un effet de son imagination et du brouillard du matin qui s'élevait en nuages au-dessus de la mer. Il fit quelques pas de plus, et, arrivé à une distance légère du bord, il reconut pourtant que ce n'était pas une illusion ; un homme, les bras croisés dans un vaste manteau, se tenait sur la barque, immobile, et plongeant du regard sur la côte, comme s'il attendait quelqu'un. et quand il eut aperçu Pierre :

« Que ma présence ne vous empêche pas de prendre votre place dans cette barque, mon ami, dit l'inconnu, d'une voix qui sonnait à la dignité une expression pleine de bienveillance.

Cette voix rassura quelque peu Pierre, qui demeurait indécis et attaché au rivage. Puis son courage repréant entièrement le dessus : — Après tout, dit-il à l'inconnu, je ne crois pas aux revenants, et assurément vous n'en êtes pas un.

« Non sans doute, mon ami, reprit le personnage, je ne suis pas un revenant, et vous avez raison de rejeter de votre esprit ces ridicules et folles visions qui nous assiegent quelquefois comme d'imbéciles terreurs, jusqu'aux jours de la vieillesse. En fait de visions, je n'en sache qu'une à laquelle il faille croire : c'est au remords qui s'assied dans l'ombre sur la conscience du malhonnête homme, qui lui fait de sa couche un tison ardent ; au remords qui se venge la nuit des criminelles et fausses joies du jour ; au remords qui ne se venge la nuit des criminelles et fausses joies du jour ; mais, pour l'honnête homme, il n'y a d'autre vision qu'un éternel rayon du ciel qui se glisse incessamment dans la paix de son âme, et qui sait y répandre l'espérance d'un meilleur avenir au plus fort du malheur.

« Cependant cette ombre, reprit Pierre, qui est apparue hier soir dans votre cabane, et qui était comme vous vêtus d'un manteau ?... »

## Les prochaines élections en France.

Si les électeurs de France ne sont pas suffisamment éclairés sur la conduite qu'ils doivent tenir, ce ne sera pas faute d'avertissements officiels. Les circulaires tombent de tous côtés, se croisant, se heurtant, se contrariant les unes les autres, mais tenant toutes, il faut leur rendre cette justice, à fournir au corps électoral les raisons qui doivent le déterminer à renverser le ministère.

Nous avons eu tour à tour la circulaire du centre gauche, la circulaire de la gauche dynastique, la circulaire de la droite, la circulaire de la gauche radicale coalisée, enfin la circulaire de la gauche radicale non coalisée.

Nous avons encore eu tout récemment la circulaire du comité central des électeurs de Paris, où figurent toutes les oppositions, circulaire où les griefs de tous sont adroitement fondus, et qui serait le programme des oppositions réunies, si elle était signée des noms parlementaires que les partis ont placés à leur tête.

Nous mentionnons seulement pour mémoire une autre circulaire fort éloquent, adressée aux amis de la liberté religieuse. Cette circulaire a une certaine importance, et elle ne sera pas sans effet sur les scrutins électoraux; mais elle n'a pas de parti pris politique, elle ne veut ni renverser ni maintenir le pouvoir temporel, et le but fort clair qu'elle se propose ne pourra être atteint que par la mise en pratique d'une sorte d'éclectisme électoral.

Toutes ces manifestations des partis, dit *La Patrie*, jetteront une grande confusion dans l'esprit des électeurs qui prendront la peine de les lire l'une après l'autre. Ils seront émerveillés sans doute de l'accord parfait qui règne dans tous les camps quand il s'agit de vouer le ministère aux gémonies. Mais s'ils examinent les choses de près, ils remarqueront avec quelle ombrageuse défiance ces alliés d'un jour s'entre-regardent, quelle triste estime ils font les uns des autres, et de combien de réserves sont hérissés ces traités où, pour une seule affaire, on s'est résigné à agir en commun.

Il y aurait, en un mot, l'anarchie dans le gouvernement, et toute force se retirerait d'un cabinet qui ne vivrait qu'au jour le jour, et sans le bon plaisir de ses adversaires.

Le *Constitutionnel*, de son côté, après avoir fait l'éloge des coalitions politiques, engage les hommes modérés à se rattacher à l'opposition en leur faisant peur de la réaction dans laquelle le pouvoir serait entraîné par une majorité ministérielle trop compacte. Les ministériels éclairés se sont séparés du cabinet, auquel il ne reste plus, dit le *Constitutionnel*, que des hommes médiocres.

« Donnez maintenant à ce gouvernement, ajoute l'organe de M. Thiers, quatre-vingts voix de majorité au lieu de quarante. Donnez-lui une législature pour qu'il ait le temps d'exploiter et qu'il ne vive en lieu de deux; qui peut admettre, qui donne des voix à un tel homme? Qui ne dit-il pas que le ministère est un homme qui ne peut pas être élu? »

Le *Commerce* défend le principe des coalitions politiques, et en particulier la coalition actuelle du centre gauche avec les autres nuances de l'opposition. Cette coalition dit aux électeurs : « Vous voteriez tous la même chose, seulement, quelques-uns d'entre vous s'avanceraient peut-être la marche progressive qu'il convient d'imprimer au développement d'institutions précieuses dont il faut craindre de compromettre l'avenir. À cet égard, non point de se faire des concessions mutuelles, mais de s'efforcer pour asseoir un ministère qui fasse disparaître jusqu'aux dernières traces de cette politique de résistance qui depuis plus de cinq ans a été l'œuvre de nos pères. Ce n'est pas précisément à la gauche, au centre gauche, à telle ou telle autre nuance qu'il s'agit de donner satisfaction, mais bien au pays lui-même, qui s'atteste de se voir inféodé à un système dont il est las. Accordez vos suffrages aux hommes indépendants qui veulent le gouvernement constitutionnel et parlementaire sans aucune arrière-pensée. »

Le *Courrier français* s'attaque aux trois journaux de la gauche et de centre gauche qui n'ont publié que tardivement, et

avec des réserves, la circulaire électorale du comité central de Paris. Il engage ensuite les électeurs à se défier des manœuvres employées par les amis de M. Thiers pour faire triompher le chef du centre gauche, sans donner satisfaction aux amis des principes.

« Quant à nous, dit le *Courrier*, nous croyons qu'il est de notre devoir de déjouer ces fausses manœuvres, ces alliances absurdes dans lesquelles on a jusqu'ici compromis l'opposition. Nous remplirons ce devoir jusqu'au bout, et nous le remplirons inexorablement. Le temps est passé pour nous des concessions et des trêves! Nous avons cloué notre pavillon au grand mât; désormais, qui n'est pas avec nous est contre nous; et nous ferons feu aussi bien sur M. Thiers que sur M. Guizot! Il faut enfin que les principes triomphent de toutes ces petites coteries où ils se perdent; et ils triompheront, car il y va du salut de la France! »

Le *Journal des Débats* oppose le manifeste électorale du comité central de Paris aux autres pièces de même nature, et notamment à la circulaire du centre gauche, pour faire ressortir la franchise du premier et le ton équivoque de cette dernière. Il est vrai que le manifeste du comité central n'est accepté en entier ni par la gauche constitutionnelle ni par l'opinion radicale; mais au moins, ajoutent les *Débats*, il dit clairement ce qu'il veut. Pour les hommes du centre gauche, il ne s'agit que d'une chose: renverser le ministère.

« C'est, poursuit le *Débats*, ce que le comité central de la Seine a la maladresse de ne pas vouloir comprendre. Quelle singulière naïveté, de venir jeter, sous forme de programmes, des bâtons dans les roues de la gauche constitutionnelle! Pourquoi le comité central ne fait-il pas tout simplement, comme l'autre, un petit manuel de tactique à l'usage des électeurs? Ce serait au moins honnête, mais ce serait bien plus habile, et pour le moment c'est tout ce qu'on demande. »

L'*Epoque* entreprend de démontrer que c'est M. Odilon Barrot qui domine M. Thiers et qui inspire ses doctrines révolutionnaires. M. Barrot, c'est la révolution, c'est le compte-rendu comme le premier jour. M. Thiers se laisse entraîner par l'ascendant des principes de la gauche pure. Il faut donc que les électeurs se tiennent en garde contre MM. Thiers et Barrot.

« Et c'est précisément cet état de choses, ajoute l'*Epoque*, qui nous donne une si ferme confiance dans le résultat des prochaines élections. M. Thiers n'est plus un chef à qui aucun intérêt sérieux, aucune opinion modérée puisse se rallier. Ceci est la dernière bataille qu'il livre, et encore parce que M. Barrot veut bien lui céder le commandement. Il est comme ces généraux d'aventure que les princes du moyen-âge jetaient à la tête de leurs armées, sans trop s'enquérir de leur passé et de leur origine étrangère; mais, la guerre finie, on réglait leurs comptes. Le temps n'est pas loin où M. Thiers sera exclu à la fois des deux camps, également repoussé au nom des principes de conservation, comme au nom des principes de liberté. »

## Lettre de Rome.

2 juillet 1846.

Mon cher monsieur,

Puisque vous avez bien voulu faire accueil à mes précédentes lettres, permettez-moi de continuer à vous rendre compte des petits incidents qui se rattachent au nouvel état de choses ici, et qui peuvent avoir quelque intérêt pour vous. Je vous ai annoncé que le cardinal Gizzi avait été le candidat préféré de M. Thiers. Et c'est en effet ce qui est arrivé. Le cardinal Gizzi est fort aimé et généralement considéré comme favorable aux idées d'un libéralisme sage et modéré. Cette erreur était le résultat d'une circonstance de détail intérieur qui mérite d'être rapportée, parce qu'elle fait voir jusqu'à quel point on était à la piste des moindres renseignements sur le résultat du vote. Afin que le nouveau pape puisse immédiatement après son intronisation paraître en costume sur le balcon du palais, dont la porte est demeurée à cet effet, on fait confectionner trois robes de grandeurs différentes: l'une grande, l'autre moyenne, et la troisième petite. D'après les usages les deux robes non employées appartiennent de droit à l'un des officiers du conclave. Aussitôt que Pie IX fut nommé et tandis qu'on le revêtissait de la robe moyenne, le propriétaire des deux autres ne trouvant pas la plus petite et ne voulant rien perdre, la demanda avec un empressement qui la fit croire nécessaire pour vêtir le cardinal Gizzi, le plus petit de tous les membres du sacré collège. Aussitôt la nouvelle en fut colportée au dehors et se répandit dans la ville avec la rapidité de l'éclair. Peut-être même quelques courriers l'ont-ils emportée au loin sans en attendre la confirmation, ainsi que cela arriva au même lieu il y a 2,600 ans pour les spectateurs du combat des Horaces, qui vinrent trop tôt annoncer à leur père qu'il n'avait plus de fils. Quoi qu'il en soit, les marques de sympathie en faveur d'un prince de l'Église dont les vertus sont appréciées de tout le monde n'ont été perdues pour personne. Le cardinal

Gizzi a dû être profondément touché, tandis que le peuple romain, revenant de son erreur a reconnu dans le nouveau pontife un autre appui non moins bienveillant et non moins éclairé. Quant à Pie IX il manifesta tout d'abord son désir d'appeler le cardinal Gizzi à la secrétairerie d'état, et ce fut par un profond sentiment d'humilité chrétienne et de profonde sagesse qu'il se décida à confier provisoirement ces fonctions à une commission mixte, afin d'appeler sur son choix définitif les conseils et les bénédictions du Tout-Puissant.

C'est qu'en effet la direction des affaires dans un semblable gouvernement est une mission d'une immense difficulté et qui effrayerait les plus hardis. Les questions religieuses ne sont pas les seules à traiter; et d'ailleurs quelles que soient les difficultés qu'elles puissent présenter, elles se résolvent toutes par des principes invariables auxquels la cour de Rome n'a jamais manqué de grands dangers pour elle, laisser porter la plus légère atteinte. L'orthodoxie est son palladium. Mais ces questions politiques financières demandent instamment d'être traitées dans un esprit que j'appellerais esprit de réforme s'il ne fallait pas mesurer ses expressions et ses desirs suivant les mœurs et les sentiments des peuples qu'il s'agit de gouverner. Les états de l'Église sont composés des éléments les plus divers. Les légations de Ravenne et Bologne, autrefois républicaines, sont habitées par une population active, instruite et énergique, qui finit sous le joug ecclésiastique; la marche d'Ancone, plus calme à la superficie, n'en est pas moins impatiente de réformes; dans Rome même, le Tibre sert de limite entre deux populations tout-à-fait distinctes, le transeverin ayant conservé quelque chose de l'apreté martiale et digne de ses ancêtres.

Régir par des lois franchement constitutionnelles des populations si diverses, sans enlever quelque chose du prestige qu'exerce naturellement sur quelques-unes d'entre elles, un pouvoir exercé par le successeur de Saint-Pierre, serait une œuvre hardie et dont le succès serait plus que douteux.

On a dit souvent, et avec raison, que pour moraliser le peuple, il faudrait le prendre à son berceau. De même pour réformer les abus, il faudrait s'y prendre de loin et avec une grande prudence. Ce n'est pas toujours par un calcul personnel que les souverains retiennent un pouvoir dont les sujets voudraient prendre leur part. La crainte des réactions les fait souvent hésiter. Plus d'une fois, déjà, le trône pontifical a été occupé par de dignes vicaires de Jésus-Christ, qui comprenaient que la morale de l'évangile s'allierait fort bien avec l'affranchissement des lois temporelles, et je puis vous en citer un récent exemple: il existe à Rome un établissement de bienfaisance connu sous le nom de San-Spirito; on y trouve à la fois un couvent, un hospice, un hôpital, une école de médecine et de chirurgie et une bibliothèque, etc., etc., où tout est dispensé libéralement au peuple. Cet établissement est fort riche et possède des biens immenses dans le patrimoine de Saint-Pierre proprement dit. On assure, et cela n'aurait rien de surprenant, que quelques abus sont depuis longtemps éracinés dans son administration (dont l'organisation date du 12<sup>e</sup> siècle) et qu'une direction ferme et novatrice pourrait y apporter des améliorations notables; c'est de moins ce qu'avait pensé Grégoire XVI, qui voulut la confier au cardinal Micara, dont l'intégrité et la rigidité de mœurs sont proverbiales. Celui-ci demanda huit jours de réflexions pendant lesquels il prit des informations puis il dit à sa sainteté qu'il acceptait, mais qu'il croyait devoir la prévenir qu'il commencerait par de très-nombreuses suppressions. Le pape voulut réfléchir huit jours à son tour, et se vit contraint de renoncer à ses projets tant il entrevit d'inconvénients, et surtout tant d'existences à compromettre.

## La catastrophe du chemin de fer du Nord.

On explique de cent manières différentes l'accident arrivé sur le chemin de fer du Nord. Peut-être n'en connaîtra-t-on jamais la véritable cause; cependant tout le monde s'accorde à reconnaître que la cause principale est la précipitation avec laquelle on a mis un empressement extrême à achever les travaux: on a posé les bills et les rails en toute hâte; cette opération était à peine terminée, que l'on inaugurerait la ligne nouvelle. On comprend qu'il est difficile de tenir à la fois le plus tôt possible des bénéfices de son entreprise, et les considérations financières doivent céder devant les exigences de la sécurité. Or, il est bien prouvé maintenant qu'on n'y a pas eu assez égard. Il ne suffit pas qu'un railway soit nivelé, pour y faire courir des locomotives traînant à leur suite des centaines de voyageurs; il faut que le terrain soit bien consolidé, qu'il n'y ait aucun mouvement, à redouter dans les remblais, en un mot que les machines à vapeur puissent rouler sur les rails sans crainte d'y provoquer aucun de ces dérangements qui entraînent toujours de si funestes catastrophes.

La preuve que le chemin de fer du Nord ne réunit pas ces conditions, dit le *Journal de Bruxelles*, c'est que le convoi oscille perpétuellement et d'une manière très-sensible et même fort gênante pour les voyageurs, sur tout le parcours de Valenciennes à Paris. La marche en est irrégulière, saccadée; tantôt

Une raison de plus, si elle était vécue comme moi d'un manteau, interrompit l'inconnu avec un nouveau sourire, pour que ce soit une réalité. Tenez, mon ami, je ne veux pas vous tenir plus longtemps en suspens, ajouta-t-il, je vous dirai quelle est cette ombre; mais d'abord combien vous rapporte d'ordinaire une bonne journée de pêche? — Vingt-quatre livres, je suppose? ajouta-t-il sur le champ, en sautant au parer, jeune homme l'embaras de sa position; venez les recevoir tout de suite, et me permettre de changer l'emploi de votre journée à mon profit.

Vingt-quatre livres, c'est deux fois plus que je n'ai l'habitude de gagner, dit Pierre, hésitant à recevoir une aussi forte somme.

Allons, mon ami, ne faites pas difficulté d'accepter, continua l'homme au manteau en glissant la pièce d'or dans la main du pêcheur; je veux être pauvre aujourd'hui du moins, le rayon céleste dont je vous parlais tout à l'heure, et qui pénètre au cœur de l'homme honnête pour le consoler; ne me refusez pas de ce plaisir en refusant le salaire que je crois vous devoir.

Pierre regarda ses regards vers la cabane, où sa mère reposait encore, et plaignant sa mère et son cœur;

— Oh! combien merci, monsieur! s'écria-t-il avec effusion, j'accepte pour celle qui m'a donné le jour.

— Ceci est d'aujourd'hui, reprit l'inconnu, mais ce n'est pas de cette manière que je l'entends, ajouta-t-il aussitôt. Je vous avais offert cette pièce d'or pour vous; vous n'avez rien dit, mais j'y joins cette autre pour votre mère.

— Quoique nous n'acceptons, monsieur, que le prix de notre travail, vous savez offrir avec une telle générosité que ne ressemble point à l'annoncé, qu'il me paraît impossible de vous refuser. J'accepte ce nouveau présent: le premier servira à réparer et à élargir mes filets, qui sont toute notre existence, le second servira à rendre moins digne de la vieillesse.

— Des hommes d'attendrissement gagnèrent les yeux de l'inconnu.

— Mon ami, dit-il, je désirerais sortir de là-bas; conduisez-moi, et quand vous serez fatigué, dites-moi sans crainte; au besoin je sais manier la rame. Je saurais vous conduire cette masse de bâtiments, de cordages, de pavillons et de vestibules.

— Et, ce disant, ils priaient le large et gagnaient la pleine mer. L'inconnu se retourna pour sur sa position présente et passée.

— Comment pouvez-vous plus de père, mon ami?

— Comment, monsieur, et cette perte a changé tout mon avenir.

— Comment pouvez-vous plus de père, dit-il, continua l'étranger, il est fécond dans ses ressources, et vous n'avez donc connu l'aïeance?

— La misère, monsieur, répondit Pierre; il équipait des navires à ses frais, à son loisir, dans un des ports de la Manche; virent des jours

terribles où les vents furent contraires à ses entreprises, et qui lui prouvèrent qu'il ne faut jamais fonder grande assurance sur les biens du monde. Désespéré d'envelopper plusieurs personnes avec lui dans la catastrophe qui le ruina entièrement, mon malheureux père en mourut de douleur, et me laissa seul en bas âge avec ma mère déjà vieille. Ma mère, attirée par de trompeuses espérances, et fuyant une ville qui avait été le théâtre de sa fortune éclipse, et où elle ne rencontrait plus que les cruels dédains, sacrifia le peu qui lui restait d'argent pour venir à Marseille. Elle espérait y trouver quelques vieux amis de son père, mais ces amis-là, monsieur, n'avaient plus aucun souvenir des services que mon père leur avait rendus jadis. Heureusement je commençais à être en âge de travailler. Un matin je proposai à ma mère de ne devoir plus rien qu'à nous-mêmes; elle m'embrassa de joie. Je lui développai mes petits plans d'existence. Elle les adopta, et nous louâmes cette cabane d'un vieux pêcheur qui se retirait, et qui nous céda sa barque et ses filets. Avec le temps nous avons payé tout cela. Je travaille, et nous vivons, quoique bien misérablement, surtout quand je songe à ce que fut ma mère.

— Vous avez fait pour elle au-delà de votre âge et de vos forces, mon enfant, et vous devez être satisfait de vous-même, reprit l'étranger.

— Il me manque quelque chose, monsieur, et ma conscience me dit que je puis, que je dois trouver les moyens de rendre enfin aux vieux jours de ma mère, non pas la fortune, mais au moins le bien-être de ses premières années.

— C'est une noble ambition, et qui ne m'étonne pas de votre part. Eh! que pensez-vous qu'il vous faudrait pour cela?

Le jeune homme, qui crut comprendre l'étranger, et qui commença à craindre de devenir indiscret à force de l'intéresser à son sort, balbutia et ne répondit pas directement à la question.

— Me direz-vous au moins ce que vous prétendez faire pour atteindre le but que vous vous proposez?

— Oh! mon Dieu, monsieur, redoubler de travail s'il est possible; élargir mon petit commerce, et puis, comme vous le disiez tout-à-l'heure, le ciel est fécond en ressources, répartit Pierre.

— Allons, mon ami, mes affaires me rappellent au rivage; regagnons le port, dit à ce moment l'inconnu.

Les deux navigateurs atteignirent bientôt la rive. Avant de sortir de la barque, l'étranger avait fait un mouvement qui n'avait pas été remarqué de Pierre. Aussitôt il serré affectueusement la main du jeune homme en signe d'adieu qu'il disparut comme un éclair, et Pierre cherchait encore, mais en vain, à le suivre d'un œil reconnaissant, qu'il était déjà dans la

ville.

Avant d'aller annoncer à sa mère son heureuse matinée, Pierre entra un instant dans sa barque pour examiner les réparations qu'il aurait à faire à ses filets. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'en les soulevant, il aperçut à ses pieds une bourse pleine d'or! Sa première pensée fut de croire que c'était un oubli de l'étranger, et se tourmentant de toute l'inquiétude qu'il supposait que ce dernier devait éprouver, il courut sur le champ vers la ville, regardant les personnes qui longeaient le port, et demandant à toutes si elles n'avaient pas vu passer l'homme au manteau. Enfin il l'aperçut causant chaleureusement au milieu d'un groupe.

— Monsieur! monsieur! s'écria-t-il du plus loin qu'il put.

L'homme au manteau ne se détournant pas.

Pierre arriva tout près de lui:

— Monsieur, voici une bourse que vous avez oubliée tout à l'heure dans ma barque.

— C'est une erreur, je n'ai rien oublié dans votre barque, et je n'ai point le plaisir de vous connaître; mais fût-elle à moi, mon ami, je vous dirais de la garder pour prix de votre probité.

— Monsieur se raille sans doute, dit Pierre un peu piqué de n'être pas reconnu par l'étranger. C'est vous, c'est bien vous que j'ai promené toute la matinée dans la rade, et c'est bien vous qui avez oublié cette bourse dont vous n'avez pas prétendu certainement accompagner le présent que vous m'avez fait des deux louis qui payaient déjà ma peine au centuple de sa valeur.

— Je ne me raille point, mon ami; mais si nul autre que moi ne vient vous réclamer cette bourse, elle vous appartient légitimement; car je ne me reconnais pour ma part aucun droit sur elle.

— Mais au moins, monsieur, vous me direz votre nom, afin que je sache quel est mon bienfaiteur, le sauveur de ma pauvre mère. Pierre avait l'accent d'une reconnaissance pressante. Vous m'avez dit, monsieur, que je n'accepte pas ce présent qui va changer tout mon avenir.

— Encore une fois, je ne suis pour rien dans tout cela, et je me borne à votre instance.

Et comme l'étranger allait s'éloigner pour se dérober aux regards stupéfaits d'une foule qui cherchait à comprendre cette scène:

— Oh! non, vous ne vous en irez pas ainsi, monsieur, reprit le jeune homme en se saisissant au plus du manteau de l'inconnu. Vous ne pouvez pas la cruauté jusqu'à me laisser ignorer votre nom, que je veux dire à chaque jour au prières que j'adresse au Ciel pour ceux qui me sont chers. Vous ne me laisserez pas ignorer non plus votre demeure habituelle, pour

il trace d'incessantes ondulations, tantôt il fait un mouvement tout à fait pareil au tangage d'un navire; tantôt il semble danser sur les rails. Est-il étonnant que, dans un pareil état de choses, les rails se soient sortis de la voie? Est-il étonnant surtout que, dans les endroits où le sol est mou, sans aucune fermeture, dans des marécages ou des tourbières, comme on en remarque à Fampoux, un rail ait cédé sous l'énorme pression des locomotives, et qu'il ait ouvert un passage pour aller se précipiter dans l'eau qui baigne les accotements? Ajoutez à cela que la vitesse imprimée aux convois de Paris est, souvent très-grande, et vous aurez une idée des dangers résultant de la situation actuelle de la ligne du Nord.

Sans doute ces dangers deviendront moins sensibles de jour en jour et ils disparaîtront bientôt complètement. Mais n'est-il pas permis d'affirmer que la compagnie n'en a pas assez tenu compte, qu'elle n'a pas pris toutes les précautions nécessaires pour éviter? La vie des hommes est-elle donc si peu de chose qu'on puisse ainsi l'exposer à mille périls? L'audace ne sert de rien en ces sortes d'entreprises, c'est folie, disons mieux, c'est un crime de s'y fier.

Les voyageurs arrivés avant-hier de Paris, et hier de Valenciennes, nous apprennent que hier au soir il restait encore deux voitures ensevelies dans la tourbière de Fampoux, dont on continuait à retirer beaucoup de bagages et de débris. Mais le nombre total des victimes n'était pas encore connu.

Un procès judiciaire commencé par la cour royale de Douai et par le parquet d'Arras se poursuit activement.

On lit dans le Journal de Lille : Les nouveaux détails sur la catastrophe de Fampoux n'annoncent pas encore la découverte des cadavres que l'on redoute de trouver ensevelis au fond du lac, ayant pour tombeau les voitures submergées. Un désordre déplorable règne, nous assure-t-on, dans les opérations du sauvetage. Tout le monde commande à la fois; ce qui fait que rien n'avance. C'est à ce désordre qu'il faut sans doute attribuer l'abandon sur la voie d'une chèvre établie pour tirer les objets du fond, abandon qui, le lendemain même de la catastrophe, a causé de nouveaux malheurs, comme nous l'avons vu.

Plusieurs objets d'un grand prix, des sacs de 1,000 fr. au nombre de 27, crevés pour la plupart, et laissant échapper l'argent qu'ils contenaient, des chaînes d'or, etc., ont été retrouvés parmi les bagages retirés du précipice. Tous ces objets sont mis en sûreté au fur et à mesure qu'on les découvre.

Il paraît que l'on recherche les plus minutieuses, pour ainsi dire, les causes de la catastrophe, et que l'on n'a pas encore permis de constater la cause du désastre. Cette cause n'a rien d'apparent; aucun rail n'a été brisé et la voie ne peut pas avoir éprouvé un affaiblissement considérable, car on n'y remarque pas de dépression. Toutefois, et comme les remblais jetés sur des tourbières n'ont pas toujours une solidité suffisante pour supporter partout, d'une manière égale, le poids des convois, il est probable que l'intention de faire reposer les rails sur des longueurs dans les endroits douteux. Pour fortifier plus complètement encore les travaux, il pourrait être utile, il serait prudent de précipiter des amas de terre au pied des remblais qui plongent dans un marais, et d'y former ainsi des empâtements qui arrêteraient l'action des eaux.

On nous assure que la Compagnie avait déjà donné et qu'elle a réitéré l'ordre de ralentir la marche des convois au passage des tourbières. Peut-être conviendrait-il aussi de ne plus doubler les convois et de n'avoir jamais qu'une seule locomotive en tête. Par un contre-sens assez étrange, les ingénieurs de l'Etat, en plaçant des rails légers, des rails de 30 kilogrammes sur le chemin du Nord, avaient commandé des locomotives pesant 20,000 livres, et qui passent trente fois le poids des rails qu'ils sont destinés à franchir, passant l'une après l'autre sur les rails, et se brisant les uns sur les autres, si l'on veut les réunir jusque-là.

Nous avons annoncé que M. l'ingénieur Potenti s'était rendu à Valenciennes, et qu'il est arrivé l'épouvantable catastrophe du 8 juillet, et en avait publié le plan et le profil longitudinal. Dès le premier jour, M. Potenti déclarait que l'on pouvait attribuer l'accident à l'une des quatre causes suivantes : 1° à une contre-pente ou changement d'inclinaison qui existe à l'endroit même du sinistre; 2° à la vitesse non réglée dans des limites convenables à la pente; 3° à la difficulté de faire acquiescer au convoi la même vitesse des locomotives, sans un choc plus ou moins violent; 4° à un déplacement des rails occasionné par le mouvement oscillatoire des locomotives.

Après s'être livré à un examen minutieux, M. Potenti est revenu à Bruxelles, et il persiste dans ce qu'il a avancé sur les causes compliquées de la catastrophe; il se propose de publier

qu'il bientôt j'aille vous y bénir et vous remercier mille fois d'une prospérité dont vous aurez été l'auteur!

Pour toute réponse, l'homme à qui il s'adressait se dégagea de la foule en détachant l'agrafe de son manteau, qui tomba dans les mains du pauvre Pierre, de plus en plus surpris, et à qui il dit en s'en allant : — Eh bien, priez Dieu pour monsieur Guillaume.

Désirant de connaître davantage son étrange bienfaiteur, Pierre, partagé entre la joie de rendre à sa mère un bonheur depuis longtemps perdu, et le regret de ne pouvoir encore à qu'ils allaient devoir ce changement subit, se décida à aller au logis.

La tendre mère crut un moment que tout ce que son fils racontait était un rêve de son imagination; mais quand elle vit de ses yeux les pièces d'or répandues sur la table, elle tomba à genoux, et les deux mains élevées vers le ciel, elle s'écria : — Merci, mon Dieu, qui n'abandonnez pas le bon fils qui prend soin de la vieillesse de sa mère!

— Eh bien, mon enfant, demanda-t-elle quand elle fut revenue de son étonnement, quelle destination vas-tu donner à cette somme? — Pierre fit deux parts égales.

— Avec cette part, répondit-il, vous serez moins malheureuse, ma mère; avec cette autre je ferai mes efforts pour relever l'honneur de la mémoire de mon père. J'éleverai dans la ville un petit commerce en rapport avec mes ressources; et si Dieu me prête appui, la prospérité que nous arrive aujourd'hui ne nous abandonnera pas.

Pierre, ainsi qu'il l'avait annoncé. Son commerce, étroit d'abord, s'agrandit peu à peu d'années, et la persévérance, unie à un ordre parfait, donna confié sa mère, durant une absence qui devait être courte, aux soins d'une personne âgée et dont il était sûr, si se dirigea vers Paris, pour aller de là dans sa ville natale et régler des affaires qu'on devait y considérer comme abandonnées par la mort de celui qui en avait été le primitif auteur. On était au mois de décembre de cette terrible année 1792, qui fut suivie d'une année plus terrible encore. Je me bornerai à dire, pour l'intelligence de ce que je raconte, qu'un roi d'une vertu et d'une bonté éprouvées, se trouvait pour l'heure, dans le tribunal de ceux qui naguère avaient été ses sujets, et l'avaient salué sur la route de leurs acclamations; et qu'à côté de ce généreux accusé, un vieillard à cheveux blancs, le visage tout inondé de larmes, était là, qui, avec toute la chaleur de son âme, toute la puissance de son éloquence, défendait la cause de cette incommensurable

fortune. — Qu'il voyait bien, au respect involontaire avec lequel la foule recueillait

sous peu des observations sur le matériel en général et sur l'organisation du service.

On lit dans l'Echo du Nord, sous la date du 11 :

M. D'Acquis, chef d'escadron, aide-de-camp du général Oudinot, a succombé hier. Nous avons appris que le wagon qui portait des remplaçants et deux militaires qui devaient venir déposer au conseil de guerre, et qui n'est pas encore retiré, contenait dix-huit remplaçants. L'enquête commencée à Douai se poursuit activement, et M. Busche, l'ingénieur en chef du chemin de fer, a été mandé au parquet, où il a subi un très long interrogatoire.

Nous sommes heureux d'apprendre, dit de son côté la Presse, que le wagon qu'on disait occupé par des remplaçants, ne renfermait réellement que des bagages. Les jeunes soldats montés dans d'autres voitures, ont été préservés et ont gagné Douai avec le reste du convoi.

Le Messenger du Nord, sous la date du 12, renferme des détails assez rassurants.

On écrit de Fampoux à ce journal :

Hier, samedi, les travaux continuaient à Fampoux; trois voitures restaient encore dans la rivière, le wagon des remplaçants n'était pas retiré. Aucun nouveau cadavre n'avait été découvert, les rives sont couvertes de débris de voitures et de bagages. C'est horrible à voir. Les ouvriers de M. Hallette, d'Arras, ont remplacé les militaires. Les travaux marchent vite.

Mlle Bouchain a pu, sans danger, être transportée chez ses parents, à Lille.

On assure que l'accident du 8 juillet sur le chemin de fer du Nord va donner lieu à plusieurs mesures de la part de M. le ministre des travaux publics. On parle entre autres d'un règlement, d'après lequel les compagnies ne pourraient plus former des convois de plus de 20 wagons, attendu qu'un nombre plus considérable de voitures peut ajouter, dans certains cas, aux dangers d'un déraillement et souvent même le déterminer.

80,000 fr. en bank-notes, appartenant à un Anglais, ont été retrouvés dans l'eau. Le portefeuille avait préservé ces valeurs de toute détérioration.

La première malle que l'on a retirée de l'eau s'est ouverte, et le premier objet qu'on en a vu tomber était un gros paquet de papiers portant cette suscription : « Ceci est mon testament. » On y a trouvé une somme de 3,000 fr. en or et en billets de banque, et divers objets de grand prix.

M. Jacquinet, employé chargé du transport des dépêches de Valenciennes à Arras, était placé seul dans le premier compartiment d'un wagon; il avait été précipité dans l'abîme, et sa voiture, soutenue un instant sur l'eau par celles qui l'avaient précédée, allait s'enfoncer complètement, lorsqu'il parvint à briser un carreau et à gagner péniblement le talus en s'accrochant aux voitures restées suspendues au-dessus de l'eau. Il était sauté; mais à l'une des ouvertures du wagon qu'il vient de quitter apparaît une tête de femme. M. Jacquinet s'élança sans hésiter, et parvint après beaucoup d'efforts à retirer cette victime et à la porter sur la berge. Pendant ce temps, un voyageur d'une forte corpulence était aussi parvenu à sortir sa tête du wagon submergé; mais ses forces étaient épuisées, et il pouvait à peine appeler à son secours. M. Jacquinet l'aperçut et reconnaît en lui un employé de l'administration des postes, M. de Lavarenne. Aussitôt, l'encourageant d'abord du geste, et de la voix, il s'élança de nouveau, et est assez heureux pour le retirer sain et sauf.

### Affaires de Suisse.

Lausanne, 6 juillet.

La situation de la Suisse est déplorable; la diète le constate, mais elle est impuissante à remédier. Les anciennes causes de division subsistent toujours; une nouvelle s'y est ajoutée. Les cantons catholiques du centre se sont doutés depuis longtemps que le radicalisme en voulait à leur système politique et religieux, et qu'il menaçait leur existence même. On a raillé leurs craintes; on a nié qu'elles eussent le moindre fondement; mais la vérité se révèle sous prétexte des jésuites, l'incarnation des corps francs, et les propos tenus à cette occasion, ont solennellement révéla la réalité d'une trop vive inquiétude pour qu'on puisse persister dans la dénégation. Ceux des cantons catholiques qui ne font pas cause commune avec le radicalisme, comme le font Soleure et Tessin, ont donc estimé prudent de former une ligue pour la défense de leur cause commune. Uri, Schwitz, Unterwalden, Lucerne, Zug, Fribourg et Valais ont constitué une Ligue de sept cantons, dans l'intérêt de leur sûreté, de leur souveraineté et de leur foi. Au printemps de 1831, à la suite des révolutions opérées dans plusieurs cantons, il se forma, pour la défense du principe de ces révolutions, une Ligue de sept cantons qui, dès lors, se signalèrent par leur politique radicale. On

protesta pendant plusieurs années contre une pareille association: les cantons catholiques du centre parlèrent le plus haut. Aujourd'hui, ceux qui parlent le plus haut contre la légalité de la ligue catholique, ce sont les anciens membres de la ligue radicale. Le directoire fédéral a fait, de son côté, une protestation conformément à ses attributions et à son devoir. Il argue d'un article du pacte fédéral qui ne prouve rien: le pacte fédéral n'a pas prévu ce cas; mais l'esprit général de cette loi fondamentale, l'esprit d'une confédération et la loi suprême de son existence, interdisent ces associations particulières qui rompent l'union. Dans le cas actuel, la ligue des sept est, sans doute, l'effet et non la cause de la rupture; mais elle tend à la consolider par un traité, par une attitude officielle. Lors même qu'il se formerait en diète une majorité pour inviter les sept cantons à dissoudre leur alliance particulière, ou pour le leur ordonner, il est évident qu'elle n'en subsisterait pas moins en réalité, malgré la concession qu'on ferait de la forme.

Les efforts du parti radical tendent, à cette heure, à détacher le canton de Fribourg de la ligue catholique pour le gagner à la cause du radicalisme. Celui-ci trouve dans le canton même trois points d'appui: les radicaux, assez nombreux, dans le chef-lieu; le district de la Gruyère, habité par une population de vigoureux campagnards opposés à l'esprit monacal, et qu'une partie de leurs curés animent contre les jésuites et leur influence; enfin, le district protestant de Morat, dont le lien avec Fribourg est peu naturel et n'a jamais été bien fort par l'affection. Il y avait précédemment dans le canton de Fribourg et dans ses conseils un parti libéral passablement nombreux, et qui comptait dans ses rangs les hommes les plus éclairés. Les progrès de l'ultramontanisme et de la politique qui en est la conséquence, ont peu à peu triomphé du libéralisme, auquel on a refusé de faire la moindre concession. Cette obstination et ce triomphe ont renforcé le nombre et l'activité des radicaux. La position générale du canton est devenue une position d'irritation et d'hostilité. Les vrais libéraux, qui n'ont pas voulu se départir des principes de justice, de légalité et de modération, ont été contraints par la position du canton, et l'attitude des deux partis extrêmes à se retirer des affaires. Deux hommes des plus honorables, M. Charles, conseiller d'état, et M. Werre, ancien député et chancelier, ont pris leur retraite parce qu'ils ne pouvaient se ranger ni sous l'une, ni sous l'autre des deux bannières seules déployées sur le champ de bataille, et qu'entre les deux, il ne reste plus de place pour les amis de la liberté, du progrès et de l'ordre. On ne saurait prévoir quand s'engagera la mêlée; mais il paraît hors de doute que le canton de Fribourg sera le premier envahi par l'esprit révolutionnaire qui a bouleversé sur ses frontières les cantons de Vaud et de Berne. C'est de là qu'on le travaille à cette heure, en chauffant le parti radical. Les députés vaudois sont partis pour la diète de fort bonne heure afin de s'arrêter à Morat et à Berne, et les sommités radicales bernoises ont promis à leurs amis fribourgeois appui et secours.

Cette solidarité est une nécessité tout ensemble et un calcul. En soutenant ses amis, au moment où il aurait besoin de garder toutes ses forces pour son propre usage, chaque canton se crée autour de lui des soutiens pour les jours difficiles. Le radicalisme bernois pourrait en avoir besoin, malgré les victoires qu'il remporte dans l'assemblée chargée de doter le canton d'une nouvelle constitution. Cette assemblée constituante a soulevé une énorme difficulté. Les corporations communales ou bourgeoises, comme on les appelle en Suisse, possèdent des fonds pour leurs pauvres respectifs. Ces fonds dans beaucoup de localités, sont très considérables. Or, on a imaginé de centraliser, par un article du projet de constitution, l'administration des pauvres, et par conséquent les fonds communaux affectés à cet usage. Le dessein a soulevé une vive opposition dans un grand nombre de communes; 153 communes de 23 différents districts, ainsi que toutes les parties du canton, ont envoyé des députés à une assemblée générale à Berne. Cette assemblée fut réunie, à l'exception de trois radicaux, membres de la constituante, pour protester contre la centralisation projetée. Les trois radicaux, parlant de toute autre chose que des pauvres, s'efforcèrent d'entraîner l'assemblée sur le terrain de la politique générale; elle les laissa dire, mais ne les suivit pas. L'un d'eux, furieux de cette défaite, proposa le lendemain à la constituante de demander au conseil exécutif la dissolution du comité nommé pour aviser aux mesures à prendre suivant l'issue des débats consti-

les paroles du vieillard, que peu de temps auparavant il avait dû en être l'idole. Pierre se trouvant alors à Paris, fut attiré par instinct autant que par curiosité à ce spectacle d'un roi vertueux accusé de crimes que son cœur n'avait même jamais soupçonnés.

Le vieillard en était au plus chaleureux endroit de son éloquente plaidoirie, souvent interrompue par ses sanglots. Tout à coup l'auditoire fut ébranlé par un cri mal comprimé qui partit en ce moment d'une des tribunes de la salle. C'était Pierre qui avait cru reconnaître, qui avait reconnu son bienfaiteur dans le sublime vieillard. Il voulut s'élaner vers lui, on le retint; on craignit l'effet d'une telle scène sur le public, et on l'entraîna moitié évanoui hors de l'assemblée.

— Quoi! s'écria-t-il quand il eut repris ses sens, M. Guillaume, mon bienfaiteur, n'est autre chose que l'ancien ministre Lamoignon de Malesherbes, le défenseur actuel du roi!

Et il s'appuya en dehors aux murs de la salle des séances du tribunal, bien décidé à y attendre le vieillard à sa sortie, et à lui demander la faveur de presser encore une fois ses vénérables mains, de contempler encore une fois ses traits que les malheurs, le temps et la blancheur de sa chevelure n'avaient pas tellement changés, qu'il ne fût aisé de les reconnaître. Mais ce n'était pas ce jour-là que le ciel lui réservait de voir son illustre et modeste sauveur; M. de Malesherbes accompagna la victime condamnée à mort, par une porte secrète, et Pierre attendit en vain. Peu de temps après, le défenseur du Roi Louis XVI fut à son tour accusé; car une couronne man quait à sa vertu, celle du martyr, et cette terrible époque se chargeait de la lui remettre.

Pierre jusque-là n'avait pu parvenir à le voir, Malesherbes avait été jeté dans la prison connue sous le nom de Madelonnettes. Dans cette demeure, d'où il ne devait plus sortir que pour aller à l'échafaud, le vieillard toutefois avait souvent reçu par des moyens détournés des secours et des consolations qu'il n'attendait plus des hommes, lui qui en avait été si prodigue naguère envers les autres. Tantôt c'étaient des ouvrages littéraires qui le reposaient un instant de ses tristes pensées, tantôt c'était la lettre d'un ami qu'il pouvait croire emporté avant lui par le tribunal sanglant. Il ne savait quel était cet ange ignoré, quelle était la main mystérieuse qui trouvait moyen de pénétrer ainsi jusqu'à lui sans être vue, quand un jour il reçut une missive ainsi conçue :

« Le pêcheur de Marseille attendra M. GUILLAUME (ce nom était souligné), son bienfaiteur; douze nuits durant, sous les fenêtres de la prison dans laquelle il est enfermé. A cette lettre est jointe une lettre qui servira à couper l'un des barreaux, qui paraissent peu épais; et quand l'heure sera ve-

nue, une échelle de corde se trouvera au pied de la muraille. Mademoiselle de Rosambo, se trouvant dans la même prison, se servira des mêmes moyens d'évasion; nous partirons pour Marseille, où il sera facile de vous dérober à tous les yeux, et ma maison, où vous rencontrerez une honnête aisance qui est due à vos bienfaits, sera la vôtre. »

Pierre attendit effectivement douze nuits consécutives sous le comble de la prison; mais malheureusement le plan échoua, et ce fut le hâter le supplice du vénérable Malesherbes.

Trois jours après, le vieillard accompagna sa fille dans la charrette fatale qui servait à conduire les martyrs à l'échafaud; elle passait lente et funèbre au milieu d'une multitude silencieuse et impassible, qui jadis avait porté en triomphe le ministre Malesherbes, père des malheureux. Une seule voix osa protester contre le crime qui allait se commettre. On devine aisément que ce fut celle de Pierre qui, par trois ou quatre fois, se cramponna comme pour les arrêter, aux roues de la charrette, et faillit être écrasé.

— Vous avez une mère, mon ami, dit alors avec calme le vieillard, dont la voix descendit jusqu'au fond des entrailles de Pierre; conservez-vous pour elle; vous ne pouvez nous sauver, et ce que vous faites peut vous tuer sur l'heure.

— Ah! vous me reconnaissez donc, vous reconnaissez donc le pauvre Pierre de Marseille, s'écria Pierre de nouveau, en suivant toujours la fatale charrette du plus près qu'il pouvait.

— Mon ami, reprit encore le vieillard, j'aurais eu bien plus de satisfaction si, en vous restant inconnu jusqu'à la fin, j'avais pu vous épargner la peine de m'apporter vos remerciements dans un moment aussi dangereux pour vous. Croyez-moi, éloignez-vous, et retournez à votre mère, qui a besoin de votre appui.

La pensée de sa mère put seule décider le jeune homme à s'arracher à une scène dans laquelle il courait à chaque seconde le risque de la vie; il s'éloigna en tournant à chaque instant les yeux vers l'infortuné vieillard.

Sans cette cruelle destinée qui venait de frapper celui qui l'avait relevé de la misère, Pierre eût pu passer des jours heureux après de celle pour laquelle il s'était consacré; mais le souvenir de cette fatale charrette, de la noble tête couronnée de cheveux blancs, qui s'appuyait sur l'épaule d'une jeune femme, fille du noble vieillard, également traînée à la mort, demeura toujours dans sa mémoire, et lui prouva que ce n'est qu'au sein d'une autre vie que l'on peut attendre un bonheur pur de tout mélange et de toute douleur.

tionnels sur les biens communaux. Le conseil exécutif com-  
mença par s'enquérir des faits, puis prononça la dissolution du  
comité: mais cette mesure n'a pas rassuré l'opposition commu-  
nale, et encore moins les dominateurs de l'heure présente,  
instruits qu'ils sont de la puissance des intérêts communaux  
dans les villes et dans la campagne. Les radicaux, suivant leur  
tactique ordinaire, ont crié à la réaction aristocratique. Rien de  
plus faux. L'assemblée avait été convoquée par un comité du  
Jura; la ville de Berne et ses treize abbayes, ou corporations  
bourgeoises furent les dernières communes à y prendre part;  
elles ne furent représentées que par 15 délégués sur 195 mem-  
bres dont se composait l'assemblée, et elles ne fournirent au  
comité qu'un seul membre, le président. L'angoisse des chefs  
du mouvement actuel est grande, je le sais de fort bonne part.

On n'a pu gagner jusqu'à ce jour aucun nouveau suffrage  
pour l'expulsion des jésuites. Genève tient bon encore, malgré  
la peine qu'on se donne pour le radicaliser, et Saint-Gall pré-  
sente un phénomène curieux dans son *statu quo*. Son grand-  
conseil se compose de 75 conservateurs et 75 radicaux, et l'on  
a été obligé de faire un compromis spécial pour qu'un membre  
de l'un des partis acceptât la présidence. Depuis près de dix-  
huit mois, les 75 membres de chacun des partis ont été présents  
à toutes les séances importantes; pas un mort, pas un malade,  
pas un négligent. La mutation ou la faiblesse d'un seul membre  
pourrait faire pencher la balance en faveur de l'une des opi-  
nions. Mais, lors même que le parti radical obtiendrait en diète,  
pour l'expulsion des jésuites, les 12 voix que, contrairement au  
droit fédéral, il estimerait suffisantes pour prendre une déci-  
sion, la résolution qu'il formulerait, prolongerait le malaise en  
le ravivant, mais n'y mettrait pas fin, pas même à l'aide de la  
violence. On essaierait peut-être de régulariser, au moyen de  
quelques formes fédérales, une nouvelle expédition de corps-  
francs sur une plus large échelle; mais dans les principaux can-  
tons, militairement parlant, les radicaux ne pourraient pas  
compter sur les milices pour une guerre de politique intérieure.  
Les milices bernoises ont fait preuve en mainte occasion de peu  
de respect pour leurs officiers, et dans le canton de Vaud l'on a  
officiellement exposé à des bataillons sous les armes la doctrine  
de la souveraineté des citoyens-soldats. Il n'est pas dit non plus  
que dans le canton de Zurich la majorité des citoyens fût dis-  
posée à sacrifier, par une guerre civile, les intérêts agricoles et  
industriels à des préférences politiques.

Il est donc probable que, pendant la diète qui s'ouvre à cette  
haute, des paroles acerbes accroîtront l'animosité, mais que ces  
paroles ne se traduiront pas en faits, à moins de quelque inci-  
dent qu'on ne peut appréhender, mais qu'on ne prévoit pas.  
Le corps diplomatique restera dans la ville fédérale pour as-  
sister aux débats et aux événements s'il en survenait. Les mem-  
bres de corps, ainsi que les cabinets qu'ils représentent, ou du  
moins la plupart, voudraient pouvoir porter remède au mal qui  
travaille la Suisse, mais ils en sentent l'impossibilité. Les con-  
seils sont inutiles aujourd'hui, et toute autre intervention serait  
pour la confédération un mal plus grave que celui dont elle  
souffre, mais dont elle guérira si l'on consent à la laisser souffrir  
sans interruption. Les radicaux de Fribourg, de Lucerne, de  
Schaffhouse, de Soleure, de Thurgovie, de Valais, de Vaud, de  
Zoug, de Neuchâtel, de Jura, de Genève, de Lausanne, de  
Yverdon, de Montreux, de Vevey, de Yvoire, de Chablais, de  
Savoie, de Suisse romande, de troupes autrichiennes dont la mauvaise  
conscience de nos révolutionnaires leur fait prendre ombrage.  
Les feuilles radicales, dans un but facile à soupçonner, cher-  
chent à accroître des bruits d'intervention de la part des puis-  
sances garanties du pacte fédéral et de la neutralité perpé-  
tuelle de la Suisse. Elles espèrent que l'opinion radicale fran-  
çaise, croyant la Suisse à la veille d'être attaquée par l'Autri-  
che, s'émeut en faveur du parti qu'elles représentent. Elles  
se flattent aussi de pousser la diète à prendre quelques grandes  
mesures de salut public, et de mettre en mouvement les masses,  
en faisant déclarer la patrie en danger. Il a déjà été question de  
convoquer, en dehors de la diète, un soi-disant congrès nation-  
al à Zoug, et d'aviser en commun aux moyens éventuels  
de sauver le pays.

### Nouvelles et faits divers.

Beaucoup de personnes ont conservé ici le souvenir de M. le  
capitaine de Bast, autrefois professeur d'armes en cette ville, où  
il comptait l'élite des jeunes gens parmi ses élèves. Ces person-  
nes disent sans doute avec plaisir un trait de courage et dévoue-  
ment philanthropique qui fait le plus grand honneur à M. de  
Bast, et dont les journaux belges font mention en ces termes :

« Le femme du nommé Jean Coppé, de la commune d'Izelles, avait  
négligé hier toute la matinée dans les environs du pont de Laeken; en fin  
une heure et demie, cédant au désespoir, elle se précipita dans les eaux  
du canal près de ce pont. Dans le même temps M. le capitaine B. C. de  
Bast, propriétaire, domicilié à Laeken, accompagné de sa femme et de  
plusieurs autres personnes, arrivait. Ne prenant conseil que de son cou-  
rage, M. de Bast s'élança de sa voiture dans le canal, tout habillé, plongea  
et parvint, après bien des efforts, à ramener la victime saine et sauve sur  
le bord. »

« Notre correspondance ordinaire d'Athènes nous ayant man-  
qué cette fois nous empruntons aux journaux grecs les nouvelles  
que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs. »

« Depuis le 13 de ce mois, LL. MM. sont de retour à Athènes. Elles ont  
visité Egine, Poros, l'Argolide, la Mantinée, la Laconie, la Messénie, l'île  
d'Hydra et sont revenues par le cap Sunium. Ainsi que nous l'avions déjà  
dit, le roi et la reine ont recueilli partout sur leur passage des marques tou-  
chantes de l'amour et du dévouement des populations. LL. MM. se plai-  
sèrent, revenues à Athènes, à exprimer à toutes les personnes admises à  
leurs présenter leur hommage, les impressions qu'elles avaient ressenties en  
voyant l'enthousiasme et la sincérité des sentiments du peuple. Le roi daigna  
remercier M. Coletti pour le caractère de popularité que cet homme d'Etat a  
su donner à son administration, et lui exprima sa satisfaction au sujet de  
l'ordre et de la tranquillité qui règnent dans les provinces, et qui favorisent  
le bien-être et les progrès de la nation. S. M. ajouta, en s'adressant à tous  
les assistants, que jamais depuis son arrivée en Grèce, elle n'avait vu le pays  
dans un état aussi prospère et le peuple aussi content qu'aujourd'hui. »

« Le *Courrier d'Athènes* :  
« La communication de la Russie au sujet de l'emprunt, a été  
faite dans le conseil de LL. MM. le président du conseil. Elle est, dit-on, encore plus  
forte que les précédentes et elle prescrit à M. Persiani de conformer à cet  
égard sa conduite à celle de l'ambassadeur d'Angleterre. En attendant, les amis  
du ministère, supérieurs à M. Coletti, répandent le bruit qu'elle

est on ne peut plus favorable au système actuel, et ils ajoutent que le cabi-  
net de St-Petersbourg s'est désisté de ses réclamations à l'exemple de la  
France. Sans avoir la prétention de pénétrer les mystères de la légation de  
Russie, nous croyons pouvoir avertir ces Messieurs qu'on les trompe. »

— D'affligeantes nouvelles arrivent, depuis quelques jours de la Messé-  
nie (Grèce). Depuis le 8 de ce mois des tremblements de terre jettent l'é-  
pouvante et la désolation dans cette province. Jusqu'à ce jour il nous est  
impossible de démêler, parmi les rapports qui se succèdent, le véritable  
état des choses, mais il est malheureusement des faits dont il n'est pas  
permis de douter. Le bourg de *Micromani* est entièrement détruit; il n'y  
reste pas une seule maison debout. Les villages de *Balliagi*, de *Gliata* et  
de *Aslanaga* ont eu le même sort.

Dans la ville de *Nisi* un grand nombre de maisons se sont écroulées; les  
villages de la commune de *Thouria* sont détruits en grande partie, et les  
populations ont abandonné les maisons qui ont résisté aux secousses. La  
ville de *Calamata* a également souffert, la plupart des édifices publics se  
sont écroulés ainsi qu'un assez grand nombre de maisons. Dans les campa-  
gnes les désastres sont encore plus considérables. Plusieurs plantations ont  
été bouleversées de fond en comble. La terre s'est entr'ouverte sur plu-  
sieurs points et a vomie des torrents d'eau et de sable qui ont envahi les  
champs et les oliviers de la contrée. Le nombre des victimes de cet affreux  
sinistre n'est point encore connu, mais il est consolant de remarquer dans  
les renseignements qui nous sont parvenus, qu'on n'y fait mention pour le  
moment que d'un petit nombre de personnes tuées ou blessées. Mais l'é-  
pouvante est inexprimable, les populations errent de contrée en contrée,  
fuyant le voisinage de leurs habitations. D'après les dernières lettres, qui  
sont du 16 juin, les secousses, quoique plus faibles et plus rares, conti-  
nuent encore, et les inquiétudes étaient fort loin de se calmer.

Le gouvernement s'est empressé de faire porter des secours aux mal-  
heureux Messéniens, et l'on attend ici avec une impatience inexprimable  
des rapports plus circonstanciés sur le désastre et la situation présente du  
pays.

— On écrit d'Athènes, 28 juin :  
Le procès intenté par le ministère public, contre le rédacteur de l'*Aeon*,  
prévenu d'avoir fait un mauvais usage d'une lettre trouvée et d'avoir ré-  
pandu des bruits perfides et calomnieux, vient d'être jugé. Le prévenu a été  
condamné à 5 mois de prison, 7000 drachmes d'amende et aux dépens. Le  
rédacteur de ce journal est le même individu qui avait publié dans le temps  
une lettre si injurieuse contre des officiers bavarois; alors il avait été acquit-  
té. Un grand nombre de personnes assez importantes étaient impliquées  
dans ce procès. (Gaz. univ. d'Augsb.)

— La chambre des mises en accusation près la Cour d'appel de Bruxelles  
a rendu son arrêt dans l'affaire De Ridder et Borguet. Les deux prévenus  
sont renvoyés devant la Cour d'assises. M. De Ridder, comme fonctionnaire  
public, est accusé à la fois de concussion et de corruption pour avoir reçu  
de l'entrepreneur Borguet un tantième pour cent, en ce qui concerne seule-  
ment la construction du tunnel de Camptich. L'entrepreneur Borguet est  
renvoyé du chef de corruption pour avoir offert et remis à M. De Ridder un  
tantième pour cent.

Aux termes de la loi, lorsqu'une affaire n'est pas en état d'ouverture  
d'une session, le président des assises peut s'opposer à ce que cette affaire  
soit mise au rôle dans le cours de cette session. Mais nous apprenons que  
M. le président des assises a consenti à ce que l'affaire De Ridder et Borguet  
ait lieu dans la session ouverte avant-hier.

— On écrit de Saint-Petersbourg, le 27 juin :  
« Le produit des mines d'or de Russie s'accroît d'année en année.  
En 1841, l'or extrait de ces mines s'est élevé à 961 pouds, qui forment  
9,610 kil., ayant une valeur de 39 millions 200 fr.; en 1842, on en a ob-  
tenu 981 pouds ou 9,810 kil., valeur 53 millions 200,000 fr.; en 1843,  
1,542 pouds ou 15,420 kil., valeur 75 millions 200,000 fr.; en 1844,  
1,871 pouds, ou 18,711 kil., valeur 79 millions de fr.; ce qui fait en tout,  
pour les cinq dernières années, une quantité totale de 5,949 pouds, ou  
59,499 kil. d'or, qui représentent la valeur de 319 millions 800,000 fr.

« Jusqu'à présent, presque tout l'or des mines russes a toujours passé en  
Angleterre; mais pour peu que la production de ce métal continue à s'aug-  
menter progressivement, et si même elle ne dépasse plus, par an, la quan-  
tité obtenue en 1845, l'Angleterre cessera d'en recevoir, du moins la majeure  
partie, et alors il nous faudrait chercher de nouveaux débouchés pour  
notre or, qui peut-être seraient assez difficiles à trouver. Mais espérons que  
le nouveau système de politique commerciale que le gouvernement a adop-  
té, et notamment la réduction des droits d'entrée, qui en a été la première  
conséquence, augmenteront de beaucoup chez nous la consommation de  
marchandises étrangères, à l'achat desquelles notre or trouverait un emploi  
avantageux. »

« Quoiqu'il en soit, l'exploitation des mines d'or de Russie doit nécessai-  
rement finir par causer tôt ou tard une grande révolution dans le commer-  
ce et l'industrie, non seulement en Russie, mais sur tous les points du  
globe. »

— De la musique au point de vue électoral — Il y a quelques temps,  
c'était le jour de la Fête-Dieu. M. Behic, candidat ministériel de l'arron-  
dissement d'Avène, se trouvait dans une commune du canton de Landre-  
cies : lorsqu'il arriva, la messe allait commencer. Que fait M. Behic ? Un  
autre moins habile eût fait tambouriner sur la place son arrivée et les mer-  
veilleux spécimens qu'il distribue gratis : mais M. Behic n'est pas charla-  
tan. Il grimpe gravement aux orgues, jette une pièce de monnaie au paysan  
chargé de manœuvrer l'antique instrument, et se met à exécuter un mor-  
ceau de la *Reine de Chypre*.

Sous ses doigts agiles, le clavier reprend une espèce de sonorité. Stupé-  
faction dans l'église ! Jamais le vieux Jacques, l'organiste du lieu, n'était  
sorti de ses airs d'un autre siècle qu'on se fatiguait d'entendre depuis trois  
ou quatre générations. Le curé lui-même est ébahi; il va crier au miracle,  
lorsque notre infatigable candidat continue par *Robin des Bois* et les *Mous-  
quetaires de la Reine*. Enfin le mot de l'énigme circule dans toutes les bou-  
ches et va de la sacristie au curé.

Bref, l'office est suspendu, et tout le monde crie bravo. M. le curé monte  
incontinent au pigeonnier qui contient les orgues, et il remercie l'impro-  
visateur qui, pour déployer tous ses talents, descend peu après et va chan-  
ter au lutrin le *Credo*, comme jamais on ne l'avait chanté dans la com-  
mune. Après la messe, tous les électeurs ont été réunis chez le curé, et  
Dieu sait comment l'agréable étranger fut fêté par les convives.

Au dessert, on parla d'élection; mais, il faut le dire, l'affaire ne réus-  
sit pas aussi complètement que M. Behic pouvait le désirer. « Si vous voulez  
être organiste de l'église, dit un des invités, je vous donnerai ma voix, mais  
pour être député, c'est autre chose. »

— Un caprice d'auteur. — Une de ces troupes dramatiques françaises  
qui exploitent le nord de l'Amérique, venait de s'installer, il y a deux mois  
environ, dans une des villes voisines de New-York. Après quelques repré-  
sentations plus ou moins productives, la recette baissait considérablement.  
Le directeur désespéré ne savait plus à quel saint se vouer, et le premier  
comique de la troupe prétendait malicieusement qu'il avait épuisé depuis  
longtemps tous ceux du calendrier. Un matin que le pauvre directeur s'était  
levé, après avoir rêvé toute la nuit de créanciers, de prison et je crois même  
de suicide, un homme vint frapper à sa porte. Quelques misérables haillons  
couvraient à peine son corps amaigri et courbé par la misère. Ses traits  
étaient ridés et flétris comme ceux d'un vieillard, une longue barbe noire  
ineulte et hérissée, cachait une partie de son visage et lui donnait un aspect  
hideux et presque effrayant.

— Que voulez-vous ? dit le directeur peu rassuré à la vue de cet étrange  
visiteur. L'homme, pour toute réponse, tira de sa poche un sac contenant  
plusieurs pièces d'or et un cahier de vieux papiers noircis par le temps et  
tachés en plusieurs endroits.  
— Ceci, dit-il en présentant le manuscrit, est une tragédie comme on  
n'en a pas fait depuis Corneille et Racine. Je vous en fais cadeau, mais à une

condition, c'est que vous allez la mettre de suite à l'étude, et que la pre-  
mière représentation sera jouée devant... moi seul.

— Une pareille condition n'est pas acceptable, dit le directeur.  
— Voici qui lèvera tous vos scrupules, répondit l'homme en lui mettant  
les pièces d'or dans la main. Je vous donne trois semaines, faites-y atten-  
tion. Que tout soit prêt pour la représentation, j'y serai. Le directeur sur-  
d'abord de la singularité du fait, mais charmé par le rayonnement des  
pièces d'or, chose si rare dans sa maigre caisse, se mit bravement à l'œuvre,  
le jour dit la représentation commença devant les haubiquettes. Bientôt  
bruit de porte que l'on ouvrait se fit entendre, et l'inconnu s'installa  
l'ombre d'une loge. La représentation eut un succès colossal, car le mé-  
diant applaudit avec enthousiasme et pleura à chaudes larmes. On assu-  
ra que le souffleur, le machiniste et les habilleuses mêlèrent leurs applaudis-  
sements et leurs pleurs à ces bravos et à ces larmes solitaires. La der-  
nière scène venait de se terminer, et le directeur se disposait à aller visiter l'é-  
tranger dans sa loge, lorsque la détonation d'un pistolet retentit dans la sa-  
le et fit bondir acteurs, danseuses et ingénues. On accourut au bruit, l'homme  
venait de se brûler la cervelle. Le lendemain, le directeur fit sa déclaration  
à la police, qui, jusqu'à ce jour, n'a pu encore découvrir le secret de ce tra-  
gique événement.

La tragédie est intitulée : *Christophe Colomb*. On la dit en effet très-  
marquable, pleine de beaux vers, d'images puissantes, de situations  
thématiques et d'une originalité qui ressemble fort à du génie.

### Theâtre-Royal-Français.

Jeu. 10 juillet, représentation nouvelle.

#### LA PREMIERE REPRESENTATION DE LA REPRISE DE

## Le Philtre,

grand-opéra en 2 actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber.

DANSE.

Au 2<sup>me</sup> acte : *Pas villageois* dansé par M. Collet, Mlle Delbès et Yr-  
Mathias.

### Le Mari de la Veuve.

Comédie en un acte, par M. Alexandre Dumas.  
On commencera à SEPT heures.

## ANNONCES.

### AVIS AVANTAGEUX.



M. van Weerden & Co. Hoogstra-  
tevend. 16 et 17 courant, de 9 à 5 heures; une gran-  
de quantité de COUPONS en différents genres, et divers  
étouffes, tant en SOIERIES DE L'OR qu'en CACHEMIRE  
D'ECOSSE, BATISTE ECRUE, JACONATS, BALZORINE,  
BAREGES, MOUSSELINE-LAINE, TWILLS, ORLEANS,  
MERINOS, PLAIDS, NAPOLITAINES, INDIENNES, PERSES, divers  
autres en SHIRTINGS, CAMBRIGS, MADAPOLAMES, FLANELLES,  
Ces dits Coupons devront être écolés le plus promptement. Les Dames  
sont invitées à profiter de cette occasion avantageuse.

### NAVIGATION DES PYROSCAPHES.

#### Amsterdam et Hambourg.

Le service se fait par les deux grands bateaux *Willems*  
et *Beurs van Amsterdam*.

DEPARTS :  
d'Amsterdam, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30  
de Hambourg, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois.

### Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 14 Juillet.

	COURS	OUVERT.	FERME.
Deuts active	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Dito dito	73 1/2	73 1/2	73 1/2
Dito en liquidation	—	73 1/2	—
Dito dito	—	95 1/2	95 1/2
Dito des Indes	—	94 1/2	—
Syndicat	—	—	—
Dito	—	89	—
Société de Commerce	176 1/2	176 1/2	177 1/2
Act. de lac de Harlem	—	106	—
Casimir de fer du Rhin	—	142 1/2	143
Act. de Chemin de fer Holland.	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 18165	—	109 1/2	—
Dito ditto 1828 & 18295	—	109 1/2	—
Inscript. au Grand Livre	—	68	—
Certificats au dit	—	72 1/2	—
Dito inscriptions 1834 & 1838	—	97 1/2	—
Emprunt de 1840	—	91 1/2	—
Id. che. Stiglitz et Comp	—	69 1/2	—
Passive	—	—	—
Deuts différée à Paris	—	5 1/2	—
Deferred	—	—	—
Ardoins	—	19 1/2	—
Dito	—	87 1/2	—
Coupons Ardouins	—	—	—
Oblig. de la Banque de France	—	—	—
Autrichien	—	103 1/2	—
France	—	—	—
Pologne	—	—	—
Brésil	—	—	—
Portugal	—	—	—
Obligations à Londres	50 1/2	50 1/2	50 1/2

### Bourse de Paris du 13 Juillet.

	COURS	OUVERT.	FERME.
France	—	121 70	—
Espagne	—	83 30	—
Naples	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—
Belgique	—	—	—
Etats-Unis	—	—	—

Bourse d'Anvers du 14 Juillet.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ard., 5 % 19 r. A. — Deuts an-  
cienne, — Passive 5 % — Lots de Hesse 62 A. — Cours de la  
Bourse (2 1/2 heures). Ardouins sans variation.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Luge No. 10.